

de l'an, que les journaux radicaux des étrennes trop maigres que leur a données M. Jules Simon sous forme de révolutions préfectorales. La plupart renferment la majeure partie de leurs marchandises.

Une salle au lieu de l'inauguration d'une nouvelle salle de patinage à roulettes. C'est le Skating-Rick de la chaussée d'Anima, bâti sur l'emplacement occupé autrefois par le collège Chaplat. La salle est immense, toute la charpente est en fer; le vaste parallélogramme dans lequel les patineurs pourront courir, marcher, se heurter, se rompre les os, est entouré de galeries où les curieux pourront circuler, et adossées à la muraille, sont disposées des loges où les spectateurs qui aiment à se reposer pour voir les autres se mouvoir, pourront se placer à leur aise. Les décors sont en bois peint et la salle est brillamment éclairée par un grand nombre de lustres. Voilà pour la partie décorative. C'est assurément très brillant comme un riche décor; quant au côté moral et hygiénique de l'entreprise, c'est une autre affaire. D'abord c'est tout le contraire d'une école de vertu, et hommes et femmes y feront des chutes de toutes sortes, les moins dangereuses étant celles dans lesquelles on se casse un bras ou une jambe; ensuite, il paraît, au dire de certains médecins, que cet exercice peut avoir les plus graves inconvénients pour les hommes aussi bien que pour les femmes. Je sais bien que ce n'est pas cette préoccupation qui prévaut contre l'entraînement de la mode; mais je dois signaler le fait, et je conclus que le patinage à roulettes, tel qu'il est organisé à Paris, est aussi peu moral qu'il est malsain, double raison pour qu'il fasse fureur.

La guerre franco-allemande en 1870

On nous écrit de Bruxelles, 3 janvier 1877 :

Il vient de paraître une brochure qui fait quelque bruit en Belgique même à l'étranger. Elle est intitulée : « La Guerre franco-allemande de 1870 en Belgique, par le général La Mèche. » Quel est ce général ? L'auteur a-t-il le grade dans l'armée ? Et il le même militaire ? On n'en sait rien. Beaucoup disent que la brochure émane du général Brémond. Ce qui est certain, c'est que les décrets de ce dernier y sont cités maintes fois avec complaisance, et que l'auteur n'est pas le général, c'est au moins un de ses courtisans.

Je dis : un de ses courtisans et je m'explique. A la suite de la guerre de 1870, il s'est formé chez nous une petite école d'officiers, faisant un immense tapage pour prouver que la Belgique doit être mise sur un pied militaire tout différent du pied actuel. A leur tête s'est distingué surtout le colonel, aujourd'hui général Brémond. Le pays n'a guère sympathisé avec ces exagérations. Mais le ministre conservateur, tenant compte de l'expérience acquise pendant la mobilisation de 1870, s'est attaché, par une loi votée en 1873, à faire de l'armée les vices de détail que cette mobilisation avait révélés dans notre organisation militaire. En d'autres termes, il a maintenu nos forces au chiffre de 100,000 hommes, mais en même temps il n'a rien négligé pour que ces forces fussent sérieusement constituées.

Cette tâche, si la patriotiquement remplie. Mais elle n'a pas satisfait les officiers qui s'étaient engagés dans le mouvement « militariste », et depuis lors nous avons vu surgir de temps en temps des écrits, moins nombreux sans doute que ceux qui avaient vu le jour en 1871 et en 1872, mais abondant toujours aux mêmes conclusions, c'est-à-dire affirmant que la Belgique serait perdue à bref délai, si des réformes militaires radicales n'étaient pas adoptées. Parmi ces réformes figuraient l'augmentation de l'armée, la constitution d'une réserve imposante, la réorganisation de la garde civique, la fortification des rives du Rupel et de la Nèthe (en avant d'Anvers), la création d'une marine militaire, le développement des citadelles de Liège et de Namur, etc., sans parler du creusement d'un tunnel sous l'Escaut, de l'établissement d'une nouvelle fonderie de canons près d'Anvers, etc.

Les Chambres n'ont, jusqu'à présent, fait qu'un accueil très-réservé à toutes ces exigences. Elles ne se sont pas émuës outre mesure des prédictions sinistres des quelques officiers dont je viens de parler, et elles ont par cette attitude, provoqué de vives colères. La brochure du général La Mèche redit ces colères. Pour rétablir là où les écrits précédents ont échoué, il a imaginé de dépeindre, en un petit drame de 80 pages, l'invasion du pays en 1878 par les armées françaises et allemandes. Voici un résumé exact de son travail :

On vivait dans la paix la plus profonde. Tout à coup, à la suite de grandes manœuvres opérées à la fois en Allemagne et en France, et qui n'avaient en rien éveillé l'attention du cabinet belge, les gouvernements allemand et français échangèrent des ultimatums comminatoires, et du jour au lendemain, le 17 mai, par un accord surprenant, ils envoient au roi Léopold des notes l'invitant, dans l'état de ses forces militaires, de défendre sa neutralité, va être envahie. Dès le 18, une armée française force notre territoire sur trois points, à Mouscron, à Arquennes et à Heer-Agimont, tandis qu'une armée allemande

franchit notre frontière de l'Est. Le cabinet de Bruxelles, pris à l'improviste, transporte en toute hâte le siège du gouvernement à Anvers, et rappelle les classes de milice congédiées. Mais, le territoire étant déjà occupé par l'étranger, celles-ci rentrent difficilement, et les troupes françaises, n'osant se diriger vers le Rhin, où se sont massées les forces allemandes, viennent mettre le siège devant Anvers, tandis qu'une flotte, armée à Cherbourg, bloque l'entrée de l'Escaut. La Belgique fait appel à la Hollande et à l'Angleterre, qui lui répondent d'une façon dilatoire. Bref, dès le 22, les principaux forts de la place d'Anvers sont pris, et la ville est menacée d'être détruite. Cependant l'Angleterre négocie à Paris et à Berlin; elle obtient la reconnaissance de l'indépendance de la Belgique, moyennant l'occupation permanente du pays par une armée mixte de 80,000 hommes, formée de contingents anglais, russes, autrichiens et italiens (sic). Le gouvernement belge refuse ces conditions; Anvers, réduit en cendres, capitale, et la Belgique disparaît de la carte de l'Europe.

Voilà toute la brochure, et vraiment c'est lui faire beaucoup d'honneur que de la prendre au sérieux. L'auteur suppose que la guerre éclatera en 1878, et d'une façon tellement inopinée que l'attention du gouvernement belge n'aura été nullement éveillée; que la Belgique sera nécessairement le champ de bataille de ces deux ennemis séculaires; qu'elle sera abandonnée même de l'Angleterre, qu'elle ne pourra momentanément défendre Anvers et qu'ainsi c'en sera fait d'elle, que la France ou l'Allemagne soit victorieuse.

Il est fâcheux pour le général La Mèche que ce roman pêche contre toute vraisemblance. Assurément, la Belgique ne pourrait se défendre contre la France et l'Allemagne, si celles-ci étaient décidées à l'envahir. Mais on ne voit guère l'intérêt de ces deux puissances à agir ainsi : la neutralité belge leur sert à l'une et à l'autre pour protéger une partie de leurs frontières; tel a été leur avis en 1870, et les événements de cette époque prouvent que la Belgique est parfaitement à même de préserver son territoire contre tout envahissement accidentel. On n'a pas, du reste, oublié les traités conclus à ce moment en notre faveur sous les auspices de l'Angleterre, et l'on se demande pourquoi pareille garantie ne se reproduit pas dans une occasion analogue. Rien ne paraît moins certain, au surplus, en cas de guerre entre nos voisins, l'invasion de la Belgique. L'auteur a eu beau joindre à son travail un plan indiquant de quelle façon cette invasion se ferait, on se refuse à croire ici que la France, eût-elle même les intentions qu'on lui prête gratuitement, pût songer à prandre la ligne de Sambre-et-Meuse pour marcher facilement vers la plaine belge, comme dit l'auteur, et à aller mettre le siège devant Anvers, au risque de s'exposer à être prise à revers par les troupes allemandes.

La brochure semble, au surplus, être bien plus une machine de guerre contre notre gouvernement qu'autre chose. « Depuis plus de six ans, dit le général La Mèche, une opinion politique dispose du pouvoir, sans paraître se douter des responsabilités qui sont attachées à son exercice. » L'organisation de 1873 n'est « qu'une colossale mystification ». Mais aussitôt l'auteur ajoute : « Nous devons rendre justice au libéralisme, qui a édifié Anvers en risquant patriotiquement sa popularité. Nous espérons qu'il portera ses regards vigilants sur les leçons que nous avons signalées. » Or, ce qui montre le méchant esprit de parti de ces lignes, c'est que l'organisation militaire qui nous régit est l'œuvre de l'ancien cabinet libéral, et qu'elle a été améliorée en 1873 par le cabinet catholique, malgré l'opposition ardente de la gauche.

La Catastrophe d'Arras

(NOUVEAUX DÉTAILS)

Dans la nuit de vendredi, vers minuit moins vingt, dit l'*Avenir d'Arras*, un fracas épouvantable se faisait entendre du côté de la rue de la Tailleurie, qui met en communication La Petite Place avec la Grande-Place d'Arras. Réveillés en sursaut, les habitants du quartier furent à l'instant sur pied. Une épouvantable catastrophe venait de se produire. Une maison entière, celle de M. Pamart-Rambure, patissier et épicer en gros, venait de s'écrouler, engloutissant dans une de ces baves qui sillonnent le sol de notre ville, et ensevelissant sous ses ruines quatre personnes; M. Pamart, qui, dit-on, était rentré de son cercle, dix minutes auparavant, M. Pamart, un de ses fils, jeune enfant de six ans et demi, et une vieille dame, locataire d'une partie de la maison.

Ces tristes détails furent confirmés par le fils aîné de M. Pamart et par des demoiselles de magasin qui, logés dans un arrière bâtiment resté en partie debout, avaient pu comme par miracle s'échapper sains et saufs.

Toute la maison n'a pas disparu. Un tiers, celui de gauche, reste encore debout, ainsi que tout l'arrière corps. Tout en haut, à gauche, au troisième, on apercevait encore ce matin une table, des livres de comptabilité demeurés dans un ordre parfait; à l'étage inférieur, on voit un ciel de lit garni de ses rideaux, dont l'un pourtant est déchiré; peut-être une des victimes s'y était elle accrochée, mais l'étoffe n'a pas eu la force de résister à ses étrointes désespérées. Dans le fond, aux différents étages, ici des cour-

voies de la machine à vapeur, là des marchands, des meubles, etc.

Après que les ouvriers civils eurent étampé les murs qui menaçaient ruine, les sapeurs du génie ont repris leur travail. Au bout de quelques instants on a retrouvé les quatre victimes de la catastrophe. Ces malheureux ont été surpris dans le sommeil.

La mort, pour tous, a dû être instantanée. C'est l'enfant qui a reçu les plus affreuses blessures. M. Pamart semble avoir été étouffé sous les matelas qui s'étaient retournés sur lui.

M. Pamart avait eu la fatale idée d'installer au 2^e étage une machine à vapeur dont les trépidations ont désagrégé le mur de refend, lequel a cédé sous le poids d'une surcharge considérable produite par une accumulation de marchandises. Dans la journée d'hier encore, M. Pamart avait emmagasiné un wagon de pains de se cre, et il en avait déjà à tous les étages.

La famille Pamart jouissait à Arras de la considération générale; il ne reste aujourd'hui que deux enfants, un fils, celui-là même qui a pu descendre de sa chambre à l'aide de ses draps de lit, et une jeune fille encore en pension. Par un bonheur providentiel, cette enfant était rentrée hier, seulement à la prison; on raconte même qu'elle avait pleuré pour y rentrer... La malheureuse enfant ne pouvait deviner que c'était le salut pour elle; il est vrai qu'elle eût pleuré bien davantage si elle avait pu deviner le triste sort réservé à ses parents.

Les aveux de Billoir

(NOUVEAUX DÉTAILS)

M. Fouqueteau, commissaire de police, a encore exploré hier matin, les quartiers de Montmartre et Clignancourt, afin de découvrir le menuisier qui aurait pu vendre ou donner de la sciure de bois à Billoir; mais, malgré les plus actives recherches, on n'a pu rien découvrir.

On présume que Billoir, qui avait été employé au chemin de fer du Nord, il y a deux ans à peine, connaissant parfaitement les heures où il pouvait pénétrer, sans être aperçu, dans les ateliers de menuiserie et de charonnage, s'y était introduit pour faire ses provisions, à moins qu'il n'eût acheté cette sciure dans un quartier éloigné.

Les employés et ouvriers du chemin de fer du Nord ont été questionnés à ce sujet par M. Fouqueteau; aucun d'eux n'a vu Billoir depuis qu'il a été congédié.

Plusieurs témoins, déjà entendus par M. Bresselles, juge d'instruction, ont été entendus de nouveau. Tous maintiennent leur dire au sujet de la dispute dans la nuit du 6 au 7 novembre.

La jeune ouvrière bianchessise de Saint-Ouen, qui avait affirmé, dans sa première déposition, avoir aperçu un homme penché vers la berge de la Seine, le 7 novembre, vers dix heures du soir, a affirmé de nouveau avoir vu deux points lumineux ressemblant à des lanternes de fiacre, à cent mètres de distance environ de l'endroit où se trouvait Billoir; d'après les aveux de celui-ci, il s'était rendu à cet endroit de neuf à dix heures.

Le jour même où on est venu arrêter Billoir, il était en train de faire une soupe aux poireaux et aux pommes de terre; il éprouvait ses légumes avec un tranchet qui lui posait sur la cheminée pour ouvrir la porte.

Ce tranchet de cordonnier, saisi dans une perquisition, est en permanence sur la cheminée en face du lit; et c'est avec cet instrument, suppose-t-on, que Billoir a éventré sa maîtresse. Il l'aurait ensuite étranglée pour l'empêcher de renouveler le cri entendu par le témoin Lefort; puis il l'aurait coupée en dix pour se débarrasser du corps.

C'est sur cette hypothèse que M. Bresselles presse de questions Billoir, qui essaye de garder toute préméditation; mais, malgré les efforts que fait auprès de lui M. Fouqueteau et M. Jacob, Billoir persiste à dire qu'il a tué sa victime d'un coup de pied, et dans un mouvement de colère.

Son assertion qu'il aurait tué Marie Le Manach le 2 novembre, se trouve démentie par les témoignages de plusieurs personnes qui ont vu Billoir et sa maîtresse au café Charles, le dimanche 5 novembre.

Ces témoins avaient même remarqué que, ce soir-là, il paraissait y avoir de la brouille dans le ménage; car Billoir est sorti du café en passant devant sa maîtresse sans la regarder. A partir de ce soir-là on ne les a pas revus au café Charles.

Demain mardi, des confrontations de ces témoins auront lieu avec Billoir; elles l'amèneront peut-être à dire toute la vérité.

BULLETIN ECONOMIQUE

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours

du samedi 30 avec cours du samedi 6 janvier			
	Cours du samedi 30	Cours du samedi 6 janvier	
VALUEURS	30	6 janvier	
A terme			
3 % ex-cou.	71.15	71.30	15
5 %	106.10	105.72	37
B. de France	3509.	3470.	30
» Paris	1005.	1007.30	12.50
Credit tunc.	585.80	630.	32.50
» mobil.	112.50	120.	7.50
Soc. génér.	529.	517.50	2.50
Est	629.	629.	
Lyon	1010.	1005.	5
Nord	765.	795.	10
Orléans	1060.	1065.	5
Gaz	1355.	1332.50	2.50
Suez	671.25	678.75	5
italien 5 %	70.50	72.50	17

Mob. espag.	553.75	582.50	8.75
Ch. Lomb.	157.50	157.50	
» Auric.	595.	590.	5
Compagn.			
3 % ex-cou.	71.20	71.25	5
5 %	106.20	105.70	50
4 1/2	102.	101.80	20
Ville 1869	392.50	387.50	5
» 1871	371.50	376.	4.50
Act. P. Ouest	685.	680.	5
Obl. 3 % Est.	327.90	325.	2.50
» Lyon	325.	322.	3
» Midi	327.	322.50	4.50
» Orléans	339.	335.	4
» Vendée	241.	245.	5
Rentes s. d. R.	245.	280.	20
(Sud)	125.	137.	12
En Banque			
3 % Espagn.	11.78	11.1/8	1/4
extér.	44.38	44.1/2	1/8
5 % Turc	11.57	12.05	47
6 % Péru.	18.12	18.1/4	1/4
Egypt. 1873	246.25	251.25	5

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Un journalier belge vient d'être arrêté dans un cabaret de Roubaix; il avait enfeint l'arrêté d'expulsion lancé contre lui. Il se nomme Augustin Vanlaecker, et il est âgé de 20 ans.

Tout mari doit aide et protection à sa femme. Cependant un tisserand brugeois, Jacob S..., affirme le contraire, et pour corroborer son assertion par des faits, notre homme, battu comme platre sa pauvre moitié qu'il a laissée sans plus de forces qu'assez pour faire ses plaintes.

Jacob S... a été arrêté pour s'expliquer à ce sujet.

Les nourrissons de Cambrinus sont d'excellentes natures, personne n'en doute. Cependant chacun, et surtout les caractères pacifiques, leur trouve un tempérament trop susceptible de vacarme, et nos liberos loin de s'amender, persistent, avec orgueil même, dans leurs mouvements tapageurs.

En vu de cette nouvelle preuve : La nuit dernière, entre minuit et une heure, trois hommes dans un état d'ivresse passablement avancé, étaient arrêtés à l'angle des rues de la Poisse-aux-Chènes et du Fontenoy. Ils gesticulaient d'une manière très-énergique, et paraissaient engagés, dans une vive discussion. Tout-à-coup, semblables aux Girondins sur la charrette funèbre, ils s'écartant gravement, et entonnent avec le patriotisme que donne la liqueur cambrinienne, un de ces chœurs populaires dont ils accentuent les notes avec une tonalité extraordinaire.

Et le repos public, braves hommes ! qu'en faites-vous donc ?... C'est ce que voit immédiatement leur faire entendre un agent de police qui les fit évacuer après avoir pris leur nom.

Hier, à onze heures du matin, il a été procédé, dans une des salles du nouvel Hôtel-de-Ville, de Tourcoing, à l'installation du Conseil des Prud'hommes.

La séance était présidée par M. Roussel-Desfontaine, maire de Tourcoing, qui, après avoir adressé à nos prud'hommes, les félicitations les plus flatteuses et les plus justement méritées, a donné la parole à M. le président du Conseil qui a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, « Appelé de nouveau à l'honneur de présider le Conseil des Prud'hommes de notre cité; permettez-mes, que mon premier acte, soit l'expression de notre profonde gratitude pour monsieur le Maire, mon honorable prédécesseur, dont le souvenir est toujours présent parmi nous.

« Je le remercie tout particulièrement aujourd'hui de sa constante et paternelle sollicitude pour notre institution; nos efforts tendront toujours à en mériter la continuation.

« Je me félicite de revoir à la vice-présidence, Monsieur Auguste Delmasure, dont la collaboration dévouée, m'a toujours été si précieuse; et tous les deux nous sommes heureux de nous retrouver à votre tête.

« Eh ! pourquoi en serait-il autrement ? « N'avons-nous pas toujours rencontré chez vous, l'estime, la sympathie, j'ajouterais même l'amitié ? Tous sentiments, Messieurs, qui unissent et attachent si bien les cœurs, et qui ont fait de notre Conseil une famille.

« Aussi, je l'aoue franchement, nous ne nous rappelons jamais les années déjà nombreuses que nous avons passées à la présidence de nos prud'hommes, sans éprouver l'un et l'autre un sentiment... oserai-je le dire?... un sentiment de fierté.

« Oh ! ne vous en blâmez pas, Messieurs, c'est notre œuvre... vous nous avez toujours entourés de tant d'estime et de considération; vous avez si souvent simplifié notre mission par la droiture de vos appréciations, par la agresseure de vos délibérations, par l'impartialité de vos jugements; que vous avez, je le déclare hautement, rendu notre tâche bien facile.

« Ce concours aussi intelligent que dévoué, nous a d'abord inspiré l'amour du devoir; puis ensuite l'attachement à notre institution; et inégalement ce sentiment de fierté s'est glissé dans nos cœurs.

« Si c'est une faute, vous nous la pardonnez; parce qu'elle est votre œuvre et que nous promettons de nous en corriger; heureux, si nous pouvons

ainsi mériter de nouveau la bienveillance dont vous nous avez honorés jusqu'à ce jour, et de laquelle nous vous remercions aujourd'hui de toute la sincérité de notre âme. »

La Compagnie du chemin de fer du Nord, à la demande de M. Pierre Le-grand, député, vient de décider qu'à partir du 1^{er} janvier courant, des billets d'aller et de retour, présentant des réductions de 15 25 0/0 sur le tarif ordinaire, seront délivrés :

1^o Entre Lille et Comines ;
2^o Entre Lille et Quenoy-sur-Deulle
Quant aux relations de Lille avec Wambrechies, elles sont trop restreintes pour justifier, au moins quant à présent, l'application de la même mesure.

On annonce que l'on vient de distribuer à la plus grande partie des soldats de la garnison de Lille, la nouvelle baïonnette.

Cette arme est beaucoup plus légère que celle qu'elle est destinée à remplacer. La voignée est en bois garni de cuivre; le fourreau métallique est bronzé, et la lame au lieu d'être large, est étroite, tranchante d'un côté et de l'autre, munie d'un contrefort qui en fait une arme aiguë et coupante à la fois.

La force béatrice de la nouvelle baïonnette est beaucoup plus grande que celle de l'ancienne, son maniement est plus facile et il sera possible à l'avenir de tirer avec la baïonnette au bout du fusil, ce qui offrait une certaine difficulté avec l'arme actuelle.

On nous assure qu'il est question de créer, à Lille, une société protectrice des animaux, destinée à étendre son action dans toute l'étendue du département du Nord.

L'exposition internationale d'horticulture aura lieu, en 1878, dans le grand jardin avec serres chaudes ou tempérées qui sera établi au milieu du Champ-de-Mars.

Cette exposition, qui comprendra douze séries de concours se succédant de quinzaine en quinzaine, commencera le 1^{er} mai pour se terminer le 31 octobre.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce a décidé, sur l'avis conforme de la commission supérieure de l'Exposition, qu'un concours d'animaux reproducteurs serait annexé à l'Exposition universelle de 1878.

M. le ministre a, en outre, décidé que les frais de transport de nourriture et de séjour des animaux seraient réduits au mieux de tous les intérêts.

Une affaire tragique est venue samedi, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Dans la soirée du 28 novembre dernier, Charles Goethals, tisserand à Armentières, venait de rentrer au domicile conjugal, après sa journée de travail, et appretait le souper, que, selon son habitude, sa femme avait négligé de préparer, lorsque celle-ci entra. — Goethals lui reprocha ses fréquentes absences, son inconduite nocturne, et ces reproches fondés n'eurent d'autres résultats que d'exaspérer la ménagère qui vomit sur lui ses plus grossières insultes. — Le tisserand perdit la tête, saisit un couteau qui se trouvait sur la table et la frappa à coups redoublés; puis affolé par ce crime, il courut se jeter dans un fossé près de la gare. — Le fossé contenait un peu d'eau et Goethals ne put s'y noyer. — Il alla alors se constituer prisonnier entre les mains de police.

— Les blessures de la femme Goethals étaient légères et après quinze jours, elle fut complètement guérie.

Le tribunal, accordant des circonstances atténuantes à l'accusé, le condamne à un an de prison et 16 francs d'amende.

La population de Valenciennes d'après le dernier recensement, atteint 26,083 habitants.

N'aurions-nous rien perdu pour attendre ? L'Observatoire nous menace de froids très vifs dans la seconde quinzaine de janvier; et cela durera jusqu'à la fin du mois de mars.

THÉÂTRE DE ROUBAIX. — C'est un magnifique drame que *Patrie* ! Il n'est guère possible de ne pas se sentir ému et soulevé, devant ces grands sentiments d'unemagnanimité presque patriotique. Ce profond amour de la patrie mutilée et aux griffes de l'étranger qui, chez le comte de Rysoor, domine sur tous les autres mouvements passionnels jusqu'à même, l'amour, la haine, la vengeance, est d'un effet supérieur et cause une impression de vertu grandiose, qui vous emplit l'âme d'admiration et d'héroïsme.

Complimentons, cette fois-ci, sans réserves, les interprètes de l'œuvre de Sardou. Cnacou a été à la hauteur de son rôle, surtout MM. Holy, Roger, Francesconi. M^{lle} Fontaine a joué tout particulièrement bien, et malgré son *tremolo* à la Favart, l'énergie, la cha-

leur, la passion, qu'elle a déployées dans plusieurs scènes de haute intensité dramatique, ont produit une impression profonde.

La Direction ne peut manquer de donner une seconde représentation de ce drame.

Jedi, *Les Danicheff*. Nous ne pouvons recommander cette pièce, qu'en rappelant l'immense succès qu'elle a obtenu à l'Odéon de Paris, pendant deux saisons théâtrales qu'elle a défrayées à elle seule, tout entières. Cette représentation aura lieu avec le concours de M. Moreau, fort premier rôle jeune, qui n'a pas encore paru sur notre scène, et M^{lle} Elise l'aujard; dont les Roubaisiens, de par les *Bons Villageois*, connaissent le gracieux talent. NOX. P.-S.—Aujourd'hui lundi, RELACHE.

On nous rapporte un fait révoltant qui s'est passé récemment à Cassel.

Une jeune orpheline de 14 ans, demeurant chez son oncle et sa tante, les époux X..., a, dans la journée du 23 décembre dernier, subi ce terrible malheur de la part de la femme X..., qu'elle alla se réfugier au poste de police de l'Hôtel-de-Ville, en implorant le secours des agents.

Ceux-ci, après avoir donné les premiers soins à la malheureuse enfant, durent, sur les réclamations de son oncle, la remettre entre ses mains. Pendant six jours, elle fut enfermée dans un grenier où on lui donna pour toute nourriture quotidienne, une mince tranche de pain et un peu d'eau.

Tout Cassel était indigné. — Un voisin alla, le 28 décembre, dénoncer ces faits au brigadier de gendarmerie qui fit une enquête toute en faveur des époux X... Le lendemain 29, le brigadier déposa une plainte au parquet d'Hazebrouck et depuis ce jour, aucune nouvelle du procès n'est parvenue aux nombreux témoins de ces actes de violence. Il est permis d'espérer que l'enquête réclamée par l'opinion publique sera ordonnée au plus tôt et que justice sera faite.

Dans sa séance du 8 décembre, le Conseil municipal de Cambrai, a décidé que les droits sur les retours de bières faits par les cabarettiers aux brasseries ne seront plus restitués. Il a repoussé aussi une demande d'abonnement à l'outrai, présentée par les brasseries ; dans la même séance, le Conseil a émis le vœu que la place de Cambrai soit déclassée et démantelée.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUFERMONT-CORNILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame LÉVY-ALEXIS CORNILLE, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1877, à l'âge de 83 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 11 janvier 1877, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le mercredi 10, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Providence, à Roubaix.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ISIDORE-JOSEPH IER, époux de Dame MARIE THIEFFRY, décédée à Roubaix, le 11 décembre 1876, à l'âge de 66 ans. — La Confrérie du Sacrement fera célébrer un obit le mercredi 10 courant, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu. 12805

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mercredi 10 janvier 1877, à 9 heures, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Dame HENRIETTE-GROVANTE LE BLON, veuve de Monsieur ALEXANDRE DEMYAT, décédée le 2 janvier 1876, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 12805

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 8 janvier 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame CAROLINE DELBAR, épouse de Monsieur JEAN-BAPTISTE LÉGLERCO, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1876, dans sa 68^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 12805

RELIQUE

CASTROPHE DE L'UNION DU CRÉDIT. — On écrit de Paris à l'*Étoile Belge* : « On doit se demander avec impatience, à Bruxelles et dans la Belgique entière, où en est l'Instruction relative au directeur de l'Union de Crédit, que nous avons la douleur de compter parmi nos compatriotes et qui n'en veut pas démettre pour un beau diable. »

Je sais donc heureux de pouvoir vous donner ce financier... plus que léger, des détails absolument et rigoureusement authentiques.

M. Émile habite, comme vous le savez, Malas.

Il s'y trouve médiocrement bien.

Et s'en plaint... mouvement naturel aux prisonniers.

Dans les premiers jours de son incarceration, il semblait très abattu; maintenant il reprend courage et paraît décidé à se défendre mordicus.

Son existence est loin d'être inoccupée.

Dès le matin, dix heures, une voiture cellulaire vient le prendre et le conduit au palais de justice, où il reste en cellule jusqu'à midi, heure à laquelle commence son interrogatoire.

Ces deux heures passées en compagnie de misérables de toute espèce ont paru si dures au prisonnier, qu'il a supplié M. le juge d'instruction Hubert de lui ép